

Crédit Agricole du Morbihan

ACTIVITÉS ET RÉSULTATS AU 30 JUIN 2016

(Communiqué diffusé le 29 juillet 2016)

Vannes, le 29 juillet 2016

Le Conseil d'Administration de la Caisse Régionale du Morbihan s'est réuni le vendredi 29 juillet 2016 pour procéder à l'arrêté des comptes au 30 juin 2016 (ayant fait l'objet d'une revue limitée par les Commissaires aux comptes).

Une présence territoriale forte

Avec une progression de plus de 10.600 nouveaux clients depuis le début de l'année et une progression du nombre de ses clients sociétaires de 3.500, la Caisse Régionale confirme son attractivité et son engagement mutualiste.

Sur un an, l'activité de collecte globale progresse de 2,0 % avec 10,6 milliards d'euros d'encours : la collecte des dépôts et de l'épargne bancaire réinvestie sur notre territoire pour financer les crédits évolue positivement.

56,5 % de nos clients sont sociétaires du Crédit Agricole du Morbihan en cohérence avec les ambitions définies en 2012 par la Fédération Nationale du Crédit Agricole lors de son congrès à Bruxelles. Le Crédit Agricole du Morbihan soutient l'économie locale avec une activité crédit de plus de 7,1 milliards d'euros et des réalisations toujours aussi soutenues sur le premier semestre 2016 à 668 millions d'euros sur l'ensemble de ses marchés (+ 4 % en année mobile). Les contrats assurances dommages-prévoyance en portefeuille progressent de + 6,1 %, tout comme l'offre de service « comptes services » dont les « comptes à composer » (+ 2,6 %) facilitant la gestion quotidienne des comptes clients.

Des résultats stables

Dans un contexte de taux adverse pour la banque de détail, le produit net bancaire social, marqué par le manque à gagner sur les crédits renégociés, s'établit à 115,5 M€ en hausse de 1,3 % par rapport à l'exercice précédent du fait de l'accroissement des dividendes perçus de notre participation SAS Rue de la Boétie et de la progression, principalement, de nos commissions sur les services et IARD. Les charges générales d'exploitation ressortent à 64,7 M€, soit une hausse de 2,9 % en année mobile en ligne avec notre budget. Elles intègrent les investissements de la Caisse Régionale dans les compétences de sa force commerciale, dans son réseau d'agences et dans des projets technologiques au service de sa clientèle. Par ailleurs, la Caisse Régionale a comptabilisé sa contribution au Fonds de Résolution Unique (FRU) qui s'inscrit dans le cadre du Mécanisme de Supervision Unique (MSU).

Le coût du risque ressort à 17,8 M€. Le taux de créances douteuses et litigieuses est de 3,16 % contre 3,19 % au 30 juin 2015. La Caisse Régionale maintient sa politique de maîtrise des risques crédits et a renforcé le taux de couverture globale de ses risques pour le porter à 3,49 % de ses créances contre 3,20 % à fin juin 2015 principalement par la constitution de provisions sectorielles. Le Résultat Net Social de 22,7 M€ et le Résultat Net Consolidé (part du Groupe) à 32,7 M€ sont stables par rapport au 30 juin 2015.

Une structure financière solide

Avec plus de 1.171 M€ de capitaux propres consolidés (part du Groupe) au 30 juin 2016, soit + 7,3 % en année mobile, la Caisse Régionale affiche une structure financière solide. Le ratio CRD estimé à 16,29 % au 30 juin 2016 s'améliore par rapport au 31 décembre 2015 (15,89 %).

Le total bilan consolidé au 30 juin 2016 est de 9,0 milliards d'euros : les capitaux propres et les dettes représentant respectivement 12,4 % et 87,6 % du bilan consolidé. En structure, les dettes envers la clientèle, constitutives des dépôts à vue et à terme, représentent 26,4 % de l'ensemble des dettes, tandis que celles envers les établissements de crédits, essentiellement vis-à-vis de Crédit Agricole SA au regard des règles internes de refinancement au Groupe, représentent 59,3 % ; le solde correspond principalement à l'encours de certificats de dépôt négociables et aux BMTN structurés et subordonnés émis par la Caisse Régionale.

Le Certificat Coopératif d'Investissement (CCI) du Crédit Agricole Morbihan coté sous le code ISIN FR0000045551 est stable : 53,01 euros au 30 juin 2016, contre 55,00 euros au 31 décembre 2015. L'Assemblée Générale du 24 mars 2016 a voté le versement d'un dividende de 1,89 euro par titre (soit 3,03 % de rendement sur le cours moyen 2015). Il a été versé le 1er juin 2016.

Conformément aux obligations prudentielles demandées par le régulateur ou formulées par Crédit Agricole SA, la Caisse Régionale du Morbihan respecte, au 30 juin 2016, tous les indicateurs de suivi du risque de liquidité. Il s'agit notamment du ratio LCR qui s'établit à 87,5 % (pour une norme minimale de 70 %), et des limites internes d'endettement à court et à moyen terme.

Les chiffres clés

	En M€	Juin 2015	Juin 2016	Evolution sur un an
Collecte Globale		10 399	10 608	+ 2,0 %
Crédit *		7 158	7024	- 1,9 %
Produit Net Bancaire - Social		114,0	115,5	+ 1,3 %
Charges Générales d'Exploitation - Social		- 62,9	- 64,7	+ 2,9 %
Résultat Brut d'Exploitation - Social		51,1	50,8	- 0,6 %
Résultat Net - Social		22,7	22,7	/
Résultat Net - Consolidé		32,7	32,7	/
Total Bilan - Consolidé		8 905,8	9 008,9	+ 1,2 %
Capitaux Propres - Consolidé (part du Groupe)*		1 091,9	1 171,1	+ 7,3 %

* Pour 2015, ce montant intègre les créances habitat cédées au cours du 4ème trimestre 2015 dans le cadre de l'opération de titrisation interne Groupe. Pour 2016, après retraitement de cette cession, le montant des crédits inscrit au Bilan s'élève à 7 144 millions d'euros.

Les perspectives

Dans un environnement financier et économique compliqué et en faible croissance, la Caisse Régionale du Morbihan continue à soutenir et à accompagner le développement économique du département morbihannais et de ses acteurs en adéquation avec son projet d'entreprise orienté développement multicanal et satisfaction client.

Un nouveau Plan Moyen terme pour la période 2017-2020 est en cours d'élaboration par la Caisse Régionale du Morbihan en cohérence avec celui du Groupe Crédit Agricole.